



ACTES

LIVRET DVD

BILAN

10ÈRES

 Coulaïnes
3 & 4 décembre 2009

RENCONTRES EUROPÉENNES DES LEADER PÉRIURBAINS

LE MANS (COULAÎNES) LES 3 & 4 DÉCEMBRE 2009





Le Pays du Mans a organisé les 3 et 4 décembre 2009 les 1ères Rencontres européennes des Leader périurbains en partenariat avec Terres en Villes et le soutien financier du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP), de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) et de la Région Pays de la Loire.

Sommaire

Contenu des rencontres	p.2
Rappel des objectifs fixés	p.4
Bilan quantitatif et qualitatif du séminaire	p.5
Principaux enseignements	p.8
Perspectives et remerciements	p.8
Synthèse de l'atelier 1 « Gestion de l'espace »	p.10
Synthèse de l'atelier 2 « Alimentation et territoire »	p.11
Synthèse de l'atelier 3 « Energie et territoire ».....	p.13
Synthèse de l'atelier 4 « Paysage et identité pé- riurbaine durable »	p.14
Synthèse du Forum-débat « Territoires en muta- tion - Gouvernance en questions »	p.15
Synthèse de la table ronde n°1: «Quelle coopéra- tion européenne entre GAL périurbains»?.....	p.17
Synthèse de la table ronde n°2: «La prise en compte de la périurbanité dans les programmes européens».....	p.20



Contenu des rencontres

Ce livret est susceptible d'accompagner un DVD.
Dans ce cas, 2 types de contenus :

Contenu Données

Accessible par un « clic » droit de la souris sur l'icône du DVD > ouvrir

- Les documents remis aux participants,
- Les diaporamas (en PDF) des intervenants des ateliers

Contenu Vidéo

Ouverture

M. Christophe ROUILLON

Maire de Coulaines, Conseiller Général, Vice-Président de l'Association des Maires de France, Membre du Comité de Régions de l'Union Européenne

M. Jean-Claude BOULARD

Président du Pays du Mans, Maire du Mans, Président de Le Mans Métropole

M. Michel GARRIER

Conseiller Régional, représentant M. Jacques AUXIETTE, Président de la Région des Pays de la Loire

M. Janny MERCIER

Président du GAL du Pays du Mans, Président de la Cdc des Portes du Maine, Maire de Joué l'Abbé

M. Jean-Pierre LEGENDRE

Co-Président de Terres en Villes, Vice-Président de Nantes Métropole, Maire de Brains

Mme Nathalie BERTRAND

Ingénieur - chercheur Dynamiques et régulations villes-campagnes à l'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement.

Tables rondes

Table ronde n°1: Quelle coopération européenne entre GAL périurbains ?

M. Serge BONNEFOY

Secrétaire technique Terres en Villes

M. Marc BONNARD

Président de l'association LEADER France

M. Marteen VERGAUWEN

Commission européenne, chargé de mission auprès de la direction générale de l'Agriculture et du Développement Rural

Mme Carole LY

Représentante du réseau rural français, bureau de l'aménagement des territoires et du développement agricole du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

M. Emmanuel MARTIN

Directeur du Pays de Ploermel - Coeur de Bretagne, Secrétaire technique LEADER France

Table ronde n°2: La prise en compte de la périurbanité dans les programmes européens

M. Jean-Claude BOULARD

Maire du Mans, Président de Le Mans Métropole, Président du Pays du Mans

M. Hervé BARO

Président de la commission cohésion territoriale de l'Arc Latin, Vice-Président du Conseil Général de l'Aude

M. Bernard POIRIER

Co-Président de Terres en Villes, Maire de Mordelles, Vice-Président de Rennes Métropole

Mme Eleftheria VOUNOUKI

Commission européenne, chargé de mission auprès de la direction générale de l'Agriculture et du Développement Rural

M. Vincent BOULESTEIX

Chargé de mission au bureau du développement rural et des relations avec les collectivités du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Ateliers

ATELIER 1: Gestion de l'espace

Mme Catherine MARGETIC, Unité de géographie à l'Université de Nantes - M. Frédéric DELATTRE, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - M. Denis MOLLIERE, GAL du Pays Voironnais - M. Lodewick LE GRAND, GAL de la Province d'Utrecht.

ATELIER 2: Alimentation et territoire

M. Jean-Pierre LEGENDRE, Terres en Ville, Nantes Métropole - M. Eric REGENERMEL, Cap Lorient Agglomération - M. Pascal TOCQUER, Communauté d'agglomération du Pays de Lorient - Mme Carmen GALIANO, GAL Sierra Magina - M. José GARCIA-VICO, GAL Sierra Magina.

ATELIER 3: Energie et territoire durable

M. Wim GROENEWEG, GAL de Weidse Veenweiden, Purple - M. Hu-

gues BAUDRY, Pays de Granlieu, Machecoul et Logne - M. Jos HUWAERT, GAL du Pajottenland - Mme Claire NICOLLE-LE GENTIL, Pays du Mans.

ATELIER 4: Paysage et identité périurbaine

M. Hervé BARO, Conseil général de l'Aude, Arc Latin - Mme Michelle POORT, GAL Weidse Veenweiden - Mme Emilie ROSSA, Parc Naturel Régional Normandie - Maine - Mme Anna MIGLIACCIO, Regione Puglia - Melle Hélène BOUTELOUP, CAUE de la Sarthe.

Conclusion

M. Stéphane LE FOLL

Député Européen, membre de la commission agriculture et de la commission environnement, Vice-Président de Le Mans Métropole

M. Jean-Claude BOULARD

Président du Pays du Mans, Maire du Mans, Président de Le Mans Métropole, Président du SCoT du Pays du Mans

M. Bernard POIRIER

Co-Président de Terres en Villes, Maire de Mordelles, Vice-Président de Rennes Métropole

M. François RAVIER

Sous-Préfet de l'arrondissement du Mans, Secrétaire général de la Préfecture de la Sarthe.

Rappel des objectifs fixés

Les 1ères Rencontres européennes des Leader périurbains ont été réalisées dans le cadre de l'appel à contributions du Réseau Rural National- Groupe gestion de l'espace. Le Pays du Mans, en partenariat avec Terres en Villes, a répondu à cet appel à contribution le 28 mai 2009.

Les objectifs de ces rencontres étaient les suivants :

- Permettre un échange d'expériences entre acteurs périurbains à l'échelle européenne.
- Permettre une rencontre des acteurs locaux et des acteurs des politiques territoriales.
- Initier des coopérations entre GAL périurbain européens.
- Créer des synergies entre réseaux de développement local en s'associant au réseau rural (régional, national et européen).
- Mettre au service des acteurs périurbains le partenariat inter-réseaux existant (Terres en Villes, Arc Latin, Purple).
- Permettre une meilleure prise en compte des territoires périurbains (alliant problématiques urbaines et rurales) dans l'élaboration des politiques et des stratégies de développement local.

Le Pays du Mans souhaitait viser un public diversifié (objectif environ 250 personnes) :

- GAL français et européens,
- membres de l'inter-réseau (Terres en villes, Arc Latin, Purple),
- membres du Réseau Rural (à ses 3 échelles),
- représentants des institutions françaises et européennes liées à la politique Leader et la politique périurbaine.

Programme et organisation des rencontres :

- 2 jours d'échanges avec deux séances plénières, des ateliers, des visites, une soirée conviviale et une bourse à la coopération. L'objectif commun de cette organisation étant de pouvoir mobiliser les représentants des acteurs locaux, élus et techniciens des territoires.

- Le contenu proposé mettait en avant la dimension multisectorielle de l'action et ce en compatibilité avec le programme Leader du Pays du Mans : Agriculture / Environnement / Mobilité durable. Thématiques multiples auxquelles sont confrontés les territoires périurbains.

Bilan quantitatif et qualitatif du séminaire

Fréquentation

L'objectif de fréquentation fixé a été atteint puisque plus de 250 personnes ont participé au séminaire, représentant ainsi un important panel d'acteurs issus d'une large zone géographique.

En effet les participants étaient issus de 11 Pays européens (France, Belgique, Estonie, Finlande, Pays-bas, République-Tchèque, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Grèce, Italie).

Des acteurs d'une grande diversité étaient représentés. Ainsi 53 GAL ont participé au séminaire (34 GAL français et 19 GAL européens), des réseaux ruraux régionaux, français et européens, des collectivités locales (élus et techniciens), le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, la Commission européenne (DG Agri) et les acteurs de la société civile (chercheurs, associations, agriculteurs, porteurs de projets, conseils de développement...).

Il est cependant regrettable que de nombreux GAL « ruraux » n'aient pas fait le déplacement, considérant ne pas être concernés par la problématique de la péri-urbanité qui ne touche selon eux que les territoires urbains. Cela met en exergue les préjugés et la méconnaissance de la notion même de péri-urbanité qui implique des notions d'urbanisme et de gestion de l'espace propres à tous les territoires mais à des échelles différentes (ex : les lotissements en territoire rural). L'appartenance à un territoire périurbain s'appréhendant réellement sur une notion d'échelle spatiale et non de démographie.

Organisation

L'organisation, la logistique et l'accueil de ces rencontres fut un succès, grâce à une collaboration efficace entre les organisateurs et leurs partenaires. De plus de nombreuses félicitations ont été apportées par les participants et les partenaires financiers et techniques.

Interventions en plénière (ouverture, tables rondes et clôture)

Les interventions étaient de qualité de part leurs intervenants et leurs contenus : diversité des intervenants (Elus, techniciens, chercheurs, experts...) et interventions dynamiques (débat ouverts, interactions avec la salle...).

La qualité des interventions a pu être appréciée pleinement par les participants étrangers du fait de la traduction simultanée via des casques (français/anglais) effectuée par la société d'interprétariat Van de Loo.



Les GAL étrangers ont fait part de leur regret de la seule présence de la DG Agri au séminaire. La DG Régio aurait apporté un regard complémentaire sur le programme européen de développement rural, par une approche plus large de la politique européenne (politique régionale, cohésion sociale...).

Ateliers et visites

Les ateliers ont été ressentis pour certains (notamment les acteurs européens) comme étant trop théoriques et franco-français, ce à quoi s'ajoute un manque d'apport méthodologique ou d'exemples concrets pour illustrer les interventions et montrer le caractère transposable aux actions des GAL participants (à titre de d'exemple : échelle régionale pas toujours pertinente sur certaines thématiques).

Les synthèses des ateliers se situent en fin de livret :

- Atelier 1 : « Gestion de l'espace »
- Atelier 2 : « Alimentation et territoire »
- Atelier 3 : « Energie et territoire durable »
- Atelier 4 : « Paysage et identité périurbaine »

Les participants ont pleinement apprécié les visites de terrains pour leur aspect concret, illustratif et complémentaire avec les ateliers et la thématique du séminaire dans son ensemble, même si le temps imparti aux visites fut parfois considéré trop court.

Les thématiques des visites illustraient donc parfaitement le séminaire dans son ensemble :

- Visite 1 : « L'Arche de la Nature : un espace de respiration sur l'agglomération »
- Visite 2 : « Des produits locaux de qualité »
- Visite 3 : « Infrastructures et paysage : tirer parti des contraintes routières ».

Bourse à la coopération

31 GAL et/ou territoires projets (20 en provenance de France et 11 de l'Union Européenne) ont participé à la bourse à la coopération soit plus de 60% des GAL inscrits, ce qui montre bien l'intérêt porté par les GAL pour la coopération.

Afin d'organiser cette bourse il a été demandé à chaque GAL participant de remplir une fiche coopération apportant des renseignements sur les attentes et les réalisations de chaque Gal et précisant le thème de coopération souhaité et l'origine géographique des partenaires recherchés.

5 grands thèmes de coopération en sont ressortis :

- ☑ Gestion de l'espace et périurbain (14 GAL)
- ☑ Agriculture et alimentation (18 GAL)
- ☑ Energie, environnement et territoire durable (12 GAL)
- ☑ Paysage, culture et identité locale (15 GAL)
- ☑ Economie de proximité et service à la personne (14 GAL).

Ces thèmes correspondent aux thématiques abordées pendant le séminaire ce qui met en avant la complémentarité entre, les sessions théoriques et pratiques du séminaire, et les attentes des participants.

La bourse fut donc un moment riche d'enseignements, même si les participants non francophones ont exprimé leurs regrets sur le fait que des traducteurs auraient pu être mis à disposition afin de faciliter les échanges. Cette remarque est à mettre en relation avec celle soulevée lors de la table ronde sur la coopération, à propos de la barrière de la langue dans dans la coopération transnationale.

De plus, les participants, pour la plupart novices en termes de coopération sous Leader, auraient souhaité un accompagnement plus qu'une simple animation thématique. Il aurait par exemple été souhaitable que le concept même de coopération soit explicité en amont des échanges et que chaque GAL présent puisse se présenter aux autres participants afin de cibler les centres d'intérêt de chacun.



Principaux enseignements de ces rencontres

Le questionnaire de satisfaction distribué aux participants a permis de tirer plusieurs enseignements :

Méthode et organisation du séminaire

- Il est important et même nécessaire de prévoir une traduction pour chacune des activités proposées et ce au moins dans une langue, voire plusieurs.
- Il est important de laisser une large place aux débats.
- Il est important de ne pas se concentrer principalement sur les expériences du Pays d'accueil, mais bien de permettre un échange européen.
- La logistique prend une place très importante dans la réussite de telles rencontres.

Transférabilité

L'ADREPES, GAL Portugais situé dans la péninsule de Setubal (sud de Lisbonne), a accepté d'organiser les 2^{èmes} Rencontres Européennes des GAL Périurbains les 2 et 3 décembre 2010.

Perspectives et remerciements

Perspectives

- Des perspectives de coopération avec de nombreux territoires ont été envisagées par le GAL d'accueil de ces rencontres sur des thématiques très variées s'intégrant dans le plan de développement du GAL: les circuits courts de commercialisation, la circulation douce, le patrimoine et le tourisme. Des GAL présents ont aussi pu initier des démarches de coopération.
 - L'organisation de ce séminaire a fait émerger la nécessité d'une réflexion plus approfondie et de l'organisation de débats plus fréquents sur le thème du périurbain. A ce titre, les actes du colloque vont être largement diffusés avec le soutien du Réseau Rural Français.
 - Suite à ce séminaire, il est fortement attendu une évolution de la perception de la périurbanité et de la définition des territoires périurbains par les décideurs politiques nationaux et européens.
- Le rôle du Réseau Rural National (groupe gestion de l'Espace) est à ce titre très important.

Une avancée est notée : ces réflexions engagées au cours des rencontres s'inscrivent en effet dans la lignée des Assises des territoires ruraux (organisées au niveau local par les préfets de départements, dans l'objectif d'une reconnaissance des campagnes périurbaines), mais aussi de la politique d'aménagement rural (Pôles d'Excellence Ruraux....).

Remerciements

☑ Les co-financeurs de ces rencontres : **MAAP, DATAR, UE (FEADER), Conseil Régional des Pays de la Loire.**

☑ Les co-organisateurs de ces rencontres : **Terres en Villes.**

☑ Les partenaires locaux :

✓ **La Mairie de Coulaines** pour son accueil, la mise à disposition des lieux et le personnel municipal mis à disposition, disponible et compétent.

✓ **Le Mans Tourisme et Congrès** qui a apporté une aide logistique précieuse et un travail de qualité.

✓ **Le Conseil Général de la Sarthe** pour la mise à disposition de l'Abbaye de l'Épau pour la soirée conviviale et les bus pour les visites.

☑ L'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de ces rencontres :

- ✓ **Le Réseau Rural Français**
- ✓ **Le Réseau Rural Régional Pays de la Loire**
- ✓ **Le Mans Métropole**
- ✓ **La Ville du Mans**
- ✓ La Chambre d'Agriculture de la Sarthe
- ✓ La Ceinture Verte Mancelle
- ✓ L'Arche de la Nature
- ✓ Le CAUE de la Sarthe
- ✓ Le SCOT du Pays du Mans
- ✓ Le magasin de producteurs Chèvrefeuille
- ✓ Le Fenouil Biocoop
- ✓ La SETRAM
- ✓ La STAO
- ✓ Leader France
- ✓ La Caisse des dépôts
- ✓ L'Arc Latin
- ✓ Purple.



Synthèse de l'atelier 1 « Gestion de l'espace »

Témoignages

- ☑ Pays Voironnais (France : près de Grenoble) : « Gestion de l'espace du territoire (planification) dans le programme leader ».
 - ☑ Province d'Utrecht (Pays Bas) : « Leader peut-il contribuer à la gestion de l'espace ? ».
 - ☑ Réseau Rural Wallon (Belgique) : « outils de gestion de l'espace ».
- Des exemples complémentaires pour différents procédés de gestion de l'espace.

Éléments à retenir des témoignages : bonnes pratiques des LEADER périurbains

La mise en œuvre du lien ville / campagne devant passer par :

- ☑ des démarches de coopération entre acteurs du territoire,
- ☑ l'émergence de projets communs entre la ville et la campagne,
- ☑ une mise en avant des expérimentations d'acteurs locaux publics et privés.

Exemple du Pays Voironnais : d'un projet politique à une candidature Leader.

Le Pays a élaboré un schéma général des espaces agricoles, naturels et forestiers avec pour défi de : « Préserver des espaces agricoles forestiers et naturels suffisamment dynamiques pour trouver leur place à long terme dans ce territoire placé sous le signe du changement ». Pour passer du projet politique au programme d'actions, pour décloisonner les visions entre acteurs, le territoire s'est lancé dans la démarche LEADER avec pour objectif de « faire émerger et consolider une culture commune de territoire autour du lien ville - campagne ».

L'approche LEADER a pu permettre le développement de projets structurants sur le territoire :

- ☑ des restaurants circuits-courts-insertion,
- ☑ une pépinière pour l'installation d'agriculteurs biologiques sur le territoire,
- ☑ un développement de réseaux de jardins partagés et collectifs: un intérêt multiple (paysage, social, proximité, et éducation à l'environnement).

Exemple de la Province d'Utrecht :

Les deux GAL de la Province ont pu réaliser des projets conjoints avec la Ville d'Utrecht (éducation pédagogique...) et ainsi dépasser les oppositions ville / campagne. Le programme leader a mis en lien les différents acteurs de projets publics et privés.

Un projet de coopération territoriale : « Sustainable Open Space » a permis par l'association d'une multitude d'acteurs (la Défense, la province, les municipalités, les associations...) de reconvertir des espaces de friches industrielles en espaces naturels, de relier les différents corridors écologiques, de réaménager une ancienne base militaire...

Exemple d'outils du Réseau Rural Wallon (Belgique) :

- ☑ Ateliers villageois en urbanisme sur des questions de densité, de formes urbaines,
- ☑ Approche territoriale de la mise en place de mesures agri-environnementales en traitant l'aspect gestion de l'espace et l'aspect relationnel,
- ☑ Enquête sociologique entre anciens et nouveaux habitants des espaces périurbains,
- ☑ Mutualisation des outils de gestion de l'espace : Système d'Information Géographique – outil d'aide à la décision en trois dimensions.

Éléments à retenir des échanges : perspectives pour l'avenir des LEADER périurbains.

- ☑ Favoriser l'émergence d'une culture commune par le développement des partenariats, des coopérations entre les acteurs du territoire aussi bien ruraux qu'urbains en dépassant les antagonistes locaux.
- ☑ Faire le lien entre projet de territoire, planification et programme Leader.

Synthèse de l'atelier 2 « Alimentation et territoire »

Témoignages

☑ Introduction de Jean-Pierre Legendre, Vice-Président de Terres en Villes : fortes attentes en matière de circuits courts alimentaires, de nombreuses expériences existent dans les territoires, notamment les agglomérations membres de Terres en Villes. Cette thématique permet une mise en place de partenariats originaux entre institutions publiques, professions agricoles et milieux socio-économiques.

☑ Deux présentations illustrent ce thème : Pays de Lorient (France) et Sierra Magina (Andalousie). Deux approches différentes pour un même objectif : développer les circuits courts sur le territoire pour permettre une valorisation locale des productions locales avec une volonté forte dans cadre de Lorient d'aller vers des systèmes alimentaires et dans cadre de la Sierra Magina d'axer sur les aspects sociaux.



Éléments à retenir des témoignages : bonnes pratiques des LEADER périurbains.

Expérience de Lorient :

L'expérience du GAL de Lorient montre la nécessité d'avoir une politique transversale pour l'agriculture afin de favoriser les circuits courts. Cela passe par le maintien même de l'agriculture via des actions de planifications et foncières. Cela nécessite une forte volonté politique. Il est également important de connaître l'offre et la demande et de les organiser.

Focus sur la réalisation d'un guide des producteurs en circuits courts mis en place par un partenariat intercommunalité et Chambre d'agriculture. Le programme Leader est facilitateur de la mise en place des guides par son apport financier et il permet de l'étendre à l'ensemble du territoire.

Sur la restauration collective : la sensibilisation des acteurs a permis de mettre en place des repas bio locaux dans les cantines scolaires. Le programme Leader doit favoriser la structuration de l'offre : filières locales, mise en place d'une plateforme, car il existe encore beaucoup de problèmes dans la mise en place des cahiers des charges.

Expérience de la Sierra Magina :

Mise en place d'une association pour le développement rural regroupant des institutions publiques, des acteurs socio-économiques, et des producteurs ayant un projet global sur le développement de la région, notamment social. Lien fort entre les actions en faveur des circuits courts et de l'alimentation et la cohésion sociale. La promotion et l'aide à la commercialisation de l'huile d'olive permettent à la fois l'organisation du territoire mais également la valorisation du territoire et favorise la commercialisation d'autres produits. La coopération sur l'huile d'olive permet d'échanger entre les territoires.

Éléments à retenir des échanges : perspectives pour l'avenir des LEADER périurbains.

Le programme Leader doit favoriser la poursuite et l'approfondissement de projets et de démarches déjà entrepris.

Le programme Leader doit être axé sur des actions collectives et individuelles auprès des agriculteurs pour lancer une dynamique. Le programme Leader favorise la mise en place d'actions déjà prévues (apport économique), et permet de pérenniser ces actions et de les étendre. Le programme Leader favorise la collaboration d'acteurs de différents mondes, conditions nécessaires pour permettre le développement de circuits courts et de politiques alimentaires.

Synthèse de l'atelier 3 « Energie et territoire durable »

Témoignages

- ☑ Pays Grandlieu, Machecoul, Logne (France : 44) : Projet « Demain, ma ville » - Urbanisme, architecture et maîtrise de l'énergie.
- ☑ Pajottenland (Belgique : Flandre) : Projet « Kyoto en Pajottenland » - Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables.

Éléments à retenir des témoignages

- ☑ Bonnes pratiques des LEADER périurbains. Mutualisation et collaboration au cœur des pratiques LEADER.
- ☑ Développement d'une culture commune et d'une cohésion de territoire.

Exemple d'expériences partagées entre communes sur le Pays Grandlieu, Machecoul, Logne :

- ☑ Création d'outils (conseil en énergie partagé, conseil en urbanisme partagé) qui permettent aux petites communes de bénéficier de services mutualisés :

- ✓ Bénéfices : pour la commune concernée par le projet, elle profite de regards extérieurs; pour les communes extérieures, elles se forment une expérience; pour les petites communes, elles bénéficient de compétences pluridisciplinaires qu'elles n'ont pas en interne.

- ☑ Construction de la charte « Demain, ma Ville » (pour un urbanisme et une architecture durables) avec les élus du territoire. Cette charte sert de référence et d'éligibilité au programme LEADER .

Exemple d'expériences du GAL Pajottenland (Belgique)

Développement de politiques locales et d'initiatives pour le développement de l'énergie solaire, éolienne et issue de la biomasse. En parallèle, le projet va considérablement réduire l'impact des déchets en les utilisant comme énergie renouvelable.

Éléments à retenir des échanges : perspectives pour l'avenir des LEADER périurbains.

- ☑ Forts besoins sur la réhabilitation des bâtiments et logements très énergivores des années 60 à 80.
- ☑ Faciliter le co-financement des programmes LEADER.

Dans la plupart des pays européens, lorsqu'un GAL élabore un programme, il le soumet à la Région, à l'Etat puis à l'Europe.

Si le programme répond aux enjeux des uns et des autres, il trouve un financement systématique pour toutes ses actions.



Cela évite de passer beaucoup de temps à monter des dossiers de demandes de subventions pour chaque action, et suivant des dossiers types différents.

☑ Lever les freins administratifs qui en France, empêchent certains projets servant à la fois à des structures privées et publiques d'être financées par les fonds européens.

Synthèse de l'atelier 4 « Paysage et identité périurbaine »

Témoignages

☑ Parc Naturel Régional de Normandie Maine (France) : actions en faveur du paysage, de la trame verte et bleue et des relations urbain/rural.

☑ Groupe d'Action Local Weidse Veenweiden (Pays-Bas) : programme leader en faveur du développement des relations entre l'urbain et le rural et la revitalisation des marchés des villes et des villages du territoire.

Éléments à retenir des témoignages : bonnes pratiques des LEADER périurbains

☑ Importance du dialogue concernant l'agriculture multifonctionnelle, et la mise en œuvre de pédagogie.

☑ Les espaces périurbains sont en quête d'identité et le paysage peut en être une clé, un atout. Le faire découvrir à ses propres habitants est un enjeu fort, tout comme la limitation de la consommation d'espace et la gestion des ressources naturelles.

☑ La trame verte et bleue peut également être un moyen de redonner de la cohésion au paysage, de recréer un lien entre le rural et l'urbain, notamment par l'intermédiaire de l'espace périurbain (pensé ici comme une interface).

☑ Il y a une très forte volonté des territoires de protéger le patrimoine, de valoriser les produits et le savoir-faire local, et cela amène la réflexion au paysage et à l'identité.

Éléments à retenir des échanges : perspectives pour l'avenir des LEADER périurbains

☑ La participation et la concertation sont des outils indispensables dans la réflexion mais aussi la mise en place des projets.

☑ L'Europe est une échelle pertinente de réflexion mais l'action est le plus souvent très locale (ville, quelquefois un pays).

Synthèse du Forum-débat « Territoires en mutation - Gouvernance en question »

Intervenants

Le forum-débat, animé par Mohammed CHAHID, expert associé de Mairie-Conseils, s'est appuyé sur les interventions de :

- ☑ M. Vincent CHASSAGNE, expert associé de Mairie-Conseils, en charge de la coordination de l'étude « dialogue et coopération entre territoires urbains et ruraux »,
- ☑ Mme Nathalie BERTRAND, chercheur au Cemagref de Grenoble, témoignage à partir des travaux réalisés dans le cadre de programmes de recherche européenne inter-universitaire sur la périurbanisation.

Éléments à retenir des interventions

Etude « Nouvelles gouvernances, nouveaux territoires - Dix-huit enquêtes sur le dialogue urbain-rural » réalisée par Mairie-Conseils.

Le dialogue urbain-rural est fondamental pour la cohérence des politiques territoriales. Selon les résultats de l'étude la gouvernance urbain-rural pourrait s'organiser selon 5 niveaux : du niveau 0 correspondant à une absence totale de dialogue, à un niveau 5 correspondant à l'existence d'une réelle stratégie de gouvernance urbain-rural, en passant par les niveaux intermédiaires montrant l'existence d'une analyse prospective en termes de gouvernance.

Sur les 18 territoires enquêtés, seuls 5 sont d'un niveau égal ou supérieur à 4, les autres territoires avancent progressivement (ce faible taux s'expliquant du fait que le phénomène de mutation territoriale est relativement récent).

Le succès de la réussite en termes de gouvernance peut se résumer à un tryptique d'acteurs réalisant un travail en commun :

- ☑ Les élus qui s'organisent en assemblées et transfèrent ensuite l'information sur leurs territoires respectifs.
- ☑ Un réseau technique organisé.
- ☑ La société civile représentée souvent sous la forme d'un conseil de développement.

Il existe 5 leviers de gouvernance :

- ☑ Une politique contractuelle en faveur de la coopération urbain-rural.
- ☑ Un plan-programme spatialisé.
- ☑ Une gouvernance collaborative.



- ☑ Une mutualisation et une solidarité foncière.
- ☑ Un développement qualitatif (et non plus seulement quantitatif) et une vision prospective.

Programmes de recherche européenne inter-universitaire sur la périurbanisation

L'interaction entre les espaces ruraux et urbains au niveau européen peut s'analyser sous trois angles :

☑ L'espace :

L'appréhension de l'espace est différente selon les Pays (du fait de la démographie et des spécificités géographiques notamment).

- ✓ La notion même de péri-urbain est différente d'un Pays à l'autre (elle peut se nommer différemment : en Allemagne on évoque le «surbain», au Royaume-Uni «les rings»...)

- ✓ 19% de la surface de l'UE (29 pays – 60% de la population) est couvert par des territoires périurbains (notamment la France, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas...).

☑ La planification stratégique en termes de développement territorial :

- ✓ Nécessité d'une médiation entre les différents systèmes de planification et les acteurs (au niveau local, régional, national...)

- ✓ La gouvernance s'organise sous la forme d'un système centralisé en Grande-Bretagne (ex : volonté de limiter l'urbanisation grâce aux ceintures vertes) et décentralisé en Allemagne (ex : grande autonomie des communes en termes de gestion de l'espace).

☑ La cohésion territoriale :

- ✓ Le Livre Vert 2008 de la Commission européenne *Turning territorial diversity into strength* (Faire de la diversité territoriale une force) précise la nécessité d'un développement équilibré et durable de l'espace communautaire selon 3 objectifs : Coopération, Concentration, Connectivité des territoires et maîtrise des distances.

Éléments à retenir des échanges

- ☑ Une réelle coopération entre acteurs est gage d'une gouvernance réussie.
- ☑ L'échange et le dialogue, nécessaires à cette réussite, peuvent être portés notamment par les GAL Leader composés pour moitié d'élus et pour l'autre moitié d'acteurs de la société civile (Conseil de développement).

- ☑ Nécessiter de décloisonner, d'où l'intérêt du caractère transversal des GAL Leader.

- ☑ Le mode de gouvernance des territoires périurbains est spécifique à chaque territoire, mais l'UE offre les outils pour traiter de ces problématiques locales, notamment le programme Leader.

Synthèse table ronde n°1

Quelle coopération européenne entre LEADER périurbains ?

Introduction de la table ronde

Afin de préparer au mieux cette table ronde sur le thème de la coopération dans LEADER du jeudi 3 décembre 2009 au matin, mais aussi la Bourse à la coopération du vendredi 4 décembre 2009, les 53 GAL inscrits aux 1ères RELP ont reçu un questionnaire précis avant le séminaire sur leurs attentes en matière de coopération.

Parmi eux, 47 territoires ont bien voulu y répondre, voici ce qui en ressort.

Quel type de coopération recherché par les GAL présents au séminaire ?

La coopération est quelque chose de nouveau pour ces territoires périurbains qui n'étaient pas éligibles dans l'ancienne programmation LEADER+. Par conséquent les coopérations semblent avant tout rimer avec proximité (recherche de partenaires « proches »). Faut-il y voir un moyen de se rassurer ?

Souvent il y a un souhait de trouver un partenaire pratiquant la même langue (la barrière de la langue semble présenter un frein à la coopération surtout pour les GAL français).

Chef de file ou partenaire de coopération, la posture importe peu à partir du moment où les objectifs et la motivation sont semblables entre territoires.

Quelques GAL périurbains ont déjà engagé des contacts avec d'autres territoires afin de lancer une coopération (surtout des GAL européens hors de France).

Il y a pour une majorité de ces nouveaux GAL LEADER un besoin clairement exprimé de pouvoir bénéficier d'un accompagnement méthodologique pour initier et mettre en place une coopération.

Quel type d'actions recherché par les GAL présents au séminaire ?

Echanges d'informations, d'expériences, de bonnes pratiques, de présentation d'actions innovantes.

Organisation mais aussi participation à des voyages ou séminaires d'études ouverts aux élus, techniciens et acteurs locaux.

Mise en place de projets communs autour des thèmes suivants : Gestion de l'espace (surtout pour les GAL français), Agriculture durable et alimentation, Energie et environnement, Economie de proximité et services à la population, paysage, culture et identité périurbaine.



Éléments à retenir des échanges et débats

Qu'entend-t-on par coopération ?

La coopération est synonyme d'actions communes, de partenariats, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques ayant pour objectif des résultats bénéfiques à tous les partenaires. Une coopération est efficace quand sa mise en œuvre est fondée sur des buts communs et des valeurs partagées (les différents acteurs travaillent dans un esprit d'intérêt général, cela suppose un certain degré de confiance et de compréhension). La coopération est antagoniste à la concurrence.

Quels sont les objectifs d'une coopération ?

La coopération ne doit pas se limiter à de simples échanges d'expériences, elle doit être utilisée comme un outil efficace permettant à une stratégie locale de développement de prendre de l'envergure, son principal objectif étant de favoriser l'émergence au sein des territoires de réponses innovantes à des enjeux communs. Si elle est développée et mise en œuvre de façon cohérente, la coopération peut apporter des avantages directement valorisables comme le renforcement de la stratégie territoriale, des partenariats locaux, la valorisation de l'image et de l'identité du territoire à l'extérieur (ses savoirs faire, son patrimoine, ses réalisations...), l'acquisition des nouvelles compétences et savoir-faire et le développement de l'ouverture et de la conscience européenne des territoires.

Quelles sont les zones à risque d'une coopération ?

✓ Aspect de déséquilibre géographique, manque de cohérence (les zones géographiques participant à un projet de coopération peuvent parfois être inégalement représentées),

✓ Aspect de solidité financière : nécessité pour un GAL qui se lance dans une coopération d'avoir une trésorerie suffisante car les délais de remboursement des frais peuvent être très longs (surtout en France au regard des procédures administratives plus complexes que dans d'autres Etats membres),

✓ Aspect linguistique : barrière de la langue,

✓ Aspect technique : structuration différente parfois d'un GAL à l'autre, objectifs différents.

✓ Aspect temporel : bien prendre en compte qu'une coopération réussie a vocation à durer dans le temps (les actions communes mises en œuvre par les partenaires doivent permettre de garantir la pérennité des échanges menés entre les territoires).

Eléments à retenir des échanges

- ☑ La philosophie de LEADER consiste avant tout à décloisonner des acteurs et la coopération peut être le bon outil pour y parvenir.

- ☑ Il y a une réelle nécessité en France de tendre vers une simplification des procédures si l'on veut que la coopération transfrontalière se développe.

- ☑ La coopération ne doit surtout pas être perçue au sein des territoires, en premier lieu par les élus, comme du jumelage ou comme de « simples voyages » mais bien comme la réalisation d'un projet commun entre territoire.



Synthèse table ronde n°2

La prise en compte de la périurbanité dans les programmes européens.

Introduction de la table ronde

En s'appuyant notamment sur les possibilités issues du dispositif européen LEADER soutenu par l'axe 4 du FEADER, cette seconde table ronde avait pour objectifs, d'une part de faire un point sur la prise en compte de spécificités des territoires périurbains au sein des politiques européennes, d'autre part d'étudier, voire proposer, des possibilités d'évolution de ces politiques et stratégies de développement local, afin de permettre à l'avenir une meilleure reconnaissance de ces territoires en pleine mutation.

Les territoires périurbains sont-ils reconnus par les politiques européennes ?

A ce jour, il apparaît clairement qu'il n'existe pas en Europe de politique spécifique en faveur des espaces périurbains. Par contre, les différents débats et échanges ont pu mettre en évidence une réelle prise en compte du phénomène de « périurbanité » au sein de toute une série de dispositifs issus de la politique européenne de développement rural (2nd pilier de la PAC) qui peuvent permettre de répondre aux spécificités et problématiques de ces espaces. Notamment, les possibilités issues du dispositif LEADER soutenu par le FEADER pour l'élaboration de projets intégrés en territoires périurbains. Cependant, pour aller plus loin, il serait nécessaire de mettre en cohérence les différents fonds qui interviennent, même s'il est noté une évolution. Mais, il faut dans le même temps souligner la faiblesse des synergies entre eux, puisqu'ils disposent de règlements différents.

Eléments à retenir des échanges

Dans les années à venir, si l'on veut que puissent être apportées davantage de réponses aux spécificités et problématiques propres aux espaces périurbains, il y aurait nécessité à rechercher une meilleure articulation entre cadres réglementaires et orientations stratégiques communautaires, mais aussi entre fonds structurels et FEADER.

Il est possible de constater une évolution de la perception de la « périurbanité » et de la définition des territoires « périurbains » au sein des politiques publiques nationales et européennes, même s'il est à souligner que cette avancée et cette reconnaissance doivent être accentuées du point de vue des GAL européens et des représentants de réseaux présents lors de ces rencontres (dont Purple, Arc Latin, Leader France, Comité des Régions).

☑ Selon les représentants de ministères français, les réflexions engagées au cours de ces 1ères Rencontres Européennes des Leader Périurbains s'inscrivent dans la lignée des Assises délocalisées des Territoires Ruraux (organisées au niveau local par les préfets de département fin 2009) dont l'un des objectifs est de tendre vers la reconnaissance des « campagnes périurbaines », mais aussi de la politique d'aménagement rural en France au travers des Pôles d'Excellence Ruraux (PER 2010).

☑ Ces 1ères RELP illustrent bien l'une des vocations du Réseau Rural Français (RRF) d'accompagner des actions visant à recenser, capitaliser sur de bons projets portés par des acteurs locaux (échanges de bonnes pratiques ou de méthodologies qui ont fait leurs preuves) au profit de la mise en œuvre de nouvelles actions tout aussi efficaces et intégrées, et notamment dans le but d'améliorer la qualité des projets financés par l'Europe au travers du FEADER.

☑ Le périurbain est le point de jonction entre l'urbain et le rural. Cette mixité est difficile à concevoir et à appréhender du fait de l'absence de politiques spécifiques. Dans le domaine de l'habitat, par exemple, pour lutter contre la consommation de l'espace, il n'existe pas de « politique parcellaire » comme en agriculture où l'absence de « politique agricole territoriale » induit la non-réalisation de la mutation agricole au sein de ces espaces périurbains.

☑ Afin de traiter de situations aussi diverses, voire complexes, que l'on rencontre dans le périurbain, il apparaît comme nécessaire de s'appuyer sur les expériences et les compétences du terrain car ce sont les acteurs locaux qui portent les projets. D'où l'importance de mettre en place au sein des politiques territoriales des processus ascendants et non plus descendants comme ce fut trop souvent le cas par le passé. S'ajoute à cela la nécessité de prendre en compte de manière transversale les questions environnementales et non plus de traiter l'environnement de manière isolée au sein de politiques spécifiques.



Le Pays du Mans a organisé les 3 et 4 décembre 2009 les 1ères Rencontres européennes des Leader périurbains en partenariat avec Terres en Villes et le soutien financier du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP), de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) et de la Région Pays de la Loire.

Plus de 250 personnes ont participé au séminaire, représentant ainsi un large panel d'acteurs provenant de 11 Pays européens (France, Belgique, Estonie, Finlande, Pays-bas, République-Tchèque, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Grèce, Italie).

Ainsi, 53 Groupes d'Action Locale ont participé au séminaire (34 GAL français et 19 GAL européens), des Réseaux Ruraux Régionaux, des collectivités locales (élus et techniciens), le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, la Commission européenne (DG Agri) et des acteurs de la société civile (chercheurs, associations, agriculteurs, porteurs de projets, conseils de développement...).

Au coeur des débats, il est apparu que les espaces périurbains devaient être perçus comme des espaces de vie à part entière. Les liens ville-campagne, qui ont été appréhendés à une échelle européenne, ont fait naître des perspectives importantes de coopérations entre territoires LEADER.

Avec le soutien de



Partenaires

